Les professionnels s'élèvent contre le deux poids, deux mesures : Le tracé de la nouvelle corniche d'Agadir change mystérieusement d'itinéraire

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-04-2008 01:43:30

Parmi les projets structurants prévus dans le cadre de la convention d'investissement de Un Milliard de DH, signée à Agadir devant SM le Roi Mohammed VI, se trouve en tête, la réalisation d'une nouvelle corniche.

Cette corniche permet à la fois de prolongement de la promenade actuelle, mais servira également de digue de protection contre les marées hautes, voire un ras de marée. Les hôtels situés pied dans l'eau vivaient avec ce risque, il y a eu des dégâts sérieux précédemment, heureusement rien que des dégâts matériels. Mais avec le changement climatique que nous vivons, il fallait prendre les précautions nécessaires pour la sécurité des estivants, des visiteurs, des locaux et des investissements.

La nouvelle corniche d'une longueur de 6 km, une fois terminée, sera incontestablement la promenade en front de mer par excellence qui apportera une plus value touristique à la destination. Les hôteliers touchés par la réalisation de cette corniche avaient protesté, lors des lancements des travaux, pour arrêter les bulldozers sur la plage. Certains étaient montés au créneau notamment le Club Med et le Groupe Tikida. Il faut dire que les professionnels avaient été surpris de l'exécution des travaux car ils croyaient que c'était là un projet de la Commune Urbaine d'Agadir qui ne se ferait jamais.

Dans le secteur touristique et balnéaire, jamais un tel projet n'avait fait couler autant de salive et d'ancre. Il continue par ailleurs à le faire. La rencontre avec les représentants de TO, durant laquelle le président de la CUA, Tarek Kabbage, a donné des explications sur le projet et sur le planing des travaux, ranima le feu et déclencha une avalanche d'interrogations, de suppositions et de rumeurs. En effet, répondant à une question concernant l'arrêt de la nouvelle corniche au nouveau Sofitel, le président de la CUA a répondu texto : « la corniche s'arrêtera là, à cause du traçage difficile dans cette zone ». Inutile de dire que c'est une réponse qui n'a convaincu personne. Bien au contraire, elle a fait jaser tout le monde, et pour de bon.

Et pour cause. Le traçage officiel approuvé par SM Le Roi, va de la Marina jusqu'après le Club Robinson. L'étude faite par les Canariens de même. L'estimation financière sur la même base également. Lors d'une réunion officielle au sujet de la nouvelle corniche, le président de la CUA avait précisé que la nouvelle corniche allait se faire sur quatre phases, dont la troisième phase entre le Dunas et le Club Robinson, la quatrième phase étant celle concernant la Marina et le Tafoukt. Dernièrement, il vient d'annoncer que cette phase ne va plus se faire. Là on ne suit plus rien, et on ne comprend plus rien.

Comment un projet structurant dûment présenté, approuvé et soutenu par le Souverain, peut-il changer d'itinéraire et d'objectif ? La Sollicitude Royale et sa vision stratégique, pour la mise à niveau touristique de la destination, avec la réalisation de la nouvelle corniche, ont permis à la

Commune Urbaine d'Agadir de faire une grande économie de plus de 15 millions de DH de taxes douanières. Cet avantage financier, à la fois de grande valeur et de grande signification, au sujet de l'importation des carreaux de revêtement de la nouvelle promenade (qui a commencé effectivement), est le signe fort que SM le Roi suit de près ces travaux qui doivent se faire dans les normes et dans l'application du plan et du tracé qui lui ont été remis.

La problématique causée actuellement avec l'arrêt de la nouvelle corniche au nouveau Sofitel, donc ne comprenant ni cet hôtel, ni le Club Rebinson, pose la politique de deux poids, deux mesures, adoptée par la Commune Urbaine d'Agadir, maître d'ouvrage de la nouvelle corniche. Le mécontentement est tellement énorme chez les professionnels qu'ils sont entrain de se concerter pour voir comment réagir intelligemment et efficacement contre cet état de fait. C'est en effet, de la pure injustice de permettre à deux hôtels de garder le statut d'établissement hôteliers pieds dans l'eau et de le supprimer aux autres, qui n'ont plus que le statut d'établissements en face de la mer. La nuance et l'approche commerciales sont énormes qui vont du simple au double, sinon plus encore.

Le cas de l'hôtel Atlas Royal, appartenant à la RAM est même pire. Cet établissement à été acquis avec l'avantage d'un hôtel pieds dans l'eau, il est passé de quatre à cinq étoiles luxe. Il est le seul établissement à avoir participé au financement de la nouvelle corniche. En guise de remerciements, il sera désavantagé bêtement par rapport au nouveau Sofitel et au Robinson, qui garderont leurs propres plages et leurs avantages 100% pieds dans l'eau. Les inquiétudes, les positions des professionnels, hôteliers et voyagistes par ailleurs, concernant le changement du traçage officiel prévu initialement, sont tout à fait légitimes. Oui pour les autres hôtels, non pour celui du Groupe Accord et pour celui appartenant à la TUI. Où est la différence ? Comment et pour quoi ? Pour quel intérêt ?

Avec la décision d'imposer un nouveau tracé à la nouvelle corniche, le président de la CUA va se mettre sur le dos tous les professionnels du secteur du tourisme. Il a grand intérêt à bien expliquer sa position, de bien tirer les choses au clair définitivement. Personne n'acceptera le fait accompli, ni la politique des deux poids, deux mesures. La corniche doit se faire avec le traçage initial et comme prévu. Elle doit également être renforcée par les brises vagues nécessaires. Elle doit être bien suivie par l'entretien quotidien qu'il faut, dans le cadre d'une bonne coordination et concertation avec les professionnels du secteur.

Ce n'est que par la bonne communication que l'on arrive à se faire entendre, malheureusement la communication constructive fait défaut entre la CUA et les professionnels su secteur, la preuve est la dernière rencontre avec les représentants des TO, qui n' a fait que des mécontents à tel point que certains responsables ont préféré quitter la salle. La gestion de la chose publique, celle des affaires des citoyens, des opérateurs économiques, n' a rien avoir avec la gestion du privé où le patron, seul maître à bord, peut changer d'avis comme bon lui semble. Ce sont deux approches différentes.

L'esprit de la gestion rationnelle qui prend en compte les intérêts des uns et des autres doit primer. C'est là le raisonnement de la sagesse et du vrai patriotisme.

L'Opinion